

# INSCRIPTIONS

## RENTREE SCOLAIRE 2023 - 2024

### EN MAIRIE

**1<sup>ère</sup> ETAPE** : Vous devez d'abord inscrire votre enfant au secrétariat de la mairie aux jours et heures d'ouverture. Il vous sera alors délivré un document attestant cette inscription.

Se munir du livret de famille et d'un justificatif de domicile.

### A L'ECOLE

**2<sup>ème</sup> ETAPE** : Lorsque vous aurez inscrit votre enfant en mairie, vous vous rendrez à l'école aux heures et jours indiqués ci-dessous. La directrice de l'école maternelle procédera alors à l'inscription définitive de votre enfant pour la rentrée de septembre 2023.

**samedi 11 mars 2023 de 10h à 12h**

**jeudi 13 avril 2023 de 9h à 11h30 et de 14h à 16h30**

**lundi 15 mai 2023 de 16h30 à 18h**

Se munir de la feuille d'inscription fournie par la mairie, d'une photo récente de l'enfant et de son carnet de santé (ou un certificat de vaccination).

Pour tous renseignements complémentaires, prendre contact avec l'école :

-par téléphone au 02.37.51.39.65

-ou par mail à l'adresse suivante : [ec-mat-maurice-gledel-coulombs-28@ac-orleans-tours.fr](mailto:ec-mat-maurice-gledel-coulombs-28@ac-orleans-tours.fr)